

Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en CHampagne)Ardenne

Raphaël Durost

▶ **To cite this version:**

Raphaël Durost. Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en CHampagne)Ardenne. Michel Kasprzyk, Gertrud Kuhnle (dir.). L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloise limitrophes : actualité de la recherche, Actes de la table-ronde de Strasbourg, 20 - 21 novembre 2008., Société Archéologique de l'Est, p. 209-222, 2011. halshs-00668862

HAL Id: halshs-00668862

https://shs.hal.science/halshs-00668862

Submitted on 10 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROBLÈMES D'IDENTIFICATION DES HABITATS RURAUX DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Raphaël DUROST*

Mots-clés *Antiquité tardive, rural, Champagne-Ardenne.*
Keywords *Late Antiquity, rural, Champagne-Ardenne.*
Schlagwörter *Spätantike, ländlich, Champagne-Ardenne.*

Résumé *Deux sites champardennais illustrent la discrétion des vestiges des phases d'occupation de l'Antiquité tardive. À Saint-Germain-la-Ville (Marne), un grand établissement rural semble à première vue inoccupé entre le IIIe et le VIe siècle, bien que l'organisation des bâtiments mérovingiens reproduise en partie celle du Haut-Empire. Malgré l'absence de vestiges associés avec certitude, une présence pérenne aux IVe et Ve siècles est fort probable. À Semoine (Aube), l'essentiel du mobilier des excavations du site du VIIe et VIIIe siècles appartient à des productions de l'Antiquité tardive, alors qu'un seul cellier est daté de cette période. Plusieurs arguments prouvent que ces objets n'ont pourtant pas été rapportés, mais que les aménagements contemporains sont arasés ou invisibles. L'identification des occupations de cette période passe donc fréquemment par un raisonnement diachronique, aussi bien sur les aménagements que sur le mobilier.*

Abstract *Two sites in Champagne-Ardennes are illustrative of the discontinuity of the vestiges of the phases of occupation during Late Antiquity. At Saint-Germain-la-Ville (Marne), a large rural building seems at first view to have been unoccupied between the 3rd and 6th centuries although the organisation of Merovingian buildings partly imitated that of the Early Empire. Despite the absence of relics that can be associated with certainty, a continuous presence seems to have been highly likely during the 4th and 5th centuries. At Semoine (Aube), the bulk of the objects from the 7th and 8th centuries found on the site were produced during Late Antiquity, while a single storeroom dates from that period. Several arguments demonstrate that these objects were not brought to the site but that contemporary developments have been levelled or are invisible. Identification of the occupations during that period is, therefore, often the result of diachronic reasoning, as much with regard to the developments as to the objects.*

Zusammenfassung *Zwei Fundstellen in der Region Champagne-Ardenne veranschaulichen die Bescheidenheit der Überreste der spätantiken Siedlungsphasen. In Saint-Germain-la-Ville (Departement Marne) erweckt ein großes Landgut auf den ersten Blick den Eindruck, zwischen dem 3. und dem 6. Jahrhundert verlassen gewesen zu sein, doch die merowingischen Gebäude nehmen zum Teil die Organisation der kaiserzeitlichen Gebäude wieder auf. Trotz des Fehlens von Spuren, die mit Sicherheit der spätantiken Periode zugeordnet werden können, ist es daher möglich, dass dieser Ort auch im 4. und 5. Jahrhundert bewohnt war. In Semoine (Departement Aube) wurde eine Siedlung des 7. und 8. Jahrhunderts ausgegraben. Der größte Teil des Fundmaterials gehört aber zu spätantiken Produktionen, obwohl nur ein einziger Vorratsraum in diese Periode zu datieren ist. Da eine sekundäre Verlagerung des Fundmaterials auszuschließen ist, muss das Areal auch in der Spätantike besiedelt gewesen sein. Unklar ist jedoch, warum sich die Befunde nicht erhalten haben.*

Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive n'ont pas fait l'objet d'études en Champagne-Ardenne depuis le catalogue de P. Van Ossel en 1992. L'archéologie préventive a cependant multiplié le nombre de sites découverts ces dernières années. Ceux datés de l'Antiquité tardive (du dernier tiers du IIIe siècle au Ve siècle) restent toutefois minoritaires et souvent difficiles à interpréter. Ils se manifestent le plus souvent par des vestiges dispersés au sein d'occupations antérieures ou postérieures. Le Projet d'Action Scientifique régional, débuté sur ce sujet

* Inrap, Centre archéologique de Saint-Martin-sur-le-Pré, 38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. Courriel : raphael.durost@inrap.fr

à l'INRAP en 2008 par M. Kasprzyk, prend donc ici la forme d'un lourd travail d'inventaire et d'analyse d'une documentation dispersée et hétérogène. Un des objectifs sera de différencier les établissements réellement en déclin à la fin du Haut-Empire de ceux dont les rares aménagements tardifs seraient l'indice d'une occupation conséquente.

Il est en effet reconnu dans d'autres régions que les profonds bouleversements des formes d'habitat au cours de l'Antiquité tardive ne sont pas synonymes de désertion massive des campagnes (OUZOULIAS, 1997), mais que l'archéologie peine à mettre en évidence ces nouvelles formes. En 1997, P. Van Ossel résume ainsi les difficultés propres à l'étude de la fin de l'Antiquité : « L'arasement important des vestiges, surtout pour les périodes les plus récentes, est un phénomène bien connu. Destruction des niveaux de construction, destruction des niveaux d'occupation associés, difficulté pour évaluer la durée d'utilisation des bâtiments édifiés plus tôt sont quelques-unes des conséquences frustrantes de ce fait. Il en découle une vision lacunaire et tronquée de l'occupation. » (VAN OSSEL, 1997, p. 7-8). De nombreux secteurs résidentiels d'établissements ruraux possèdent ainsi du mobilier de l'Antiquité tardive sans qu'il y ait pourtant de traces de remplacement ou de remaniements des bâtiments du Haut-Empire (LENZ, 2001 ; MONNIER, 2001). L'adoption de nouvelles architectures aux fondations légères, qu'il s'agisse de constructions sur poteaux ou sur solins de pierre, est attestée sur des sites aux conditions de conservation particulièrement favorables (LENZ, 2001, p. 118-123, fig. 7). Ailleurs, la plupart d'entre eux ont subi un arasement total. Des exemples tirés de la cité de Trêves, où une part des réparations de bâtiments résidentiels ne doit sa datation du IVe siècle qu'à une production locale de tuiles estampillées (VAN OSSEL, 1992, p. 109-110 ; POLFER, 2001, p. 88), montrent la difficulté de distinguer ces entretiens, tant chronologiquement que géographiquement. Aujourd'hui, sa responsabilité dans la sous-représentativité des établissements des IVe et Ve siècles est grandement soupçonnée (OUZOULIAS, VAN OSSEL, 2001, p. 157-158), et si la discrétion des indices d'occupation rurale tardo-antique peut réellement traduire la raréfaction et l'austérité des points de peuplement, elle résulte aussi indéniablement de problèmes de lisibilité des vestiges.

Parmi les gisements ténus de l'Antiquité tardive, il semble donc crucial de chercher à distinguer ceux qui peuvent révéler des habitats durables. Cette déduction s'obtient à partir du contenu, de l'identité et de l'organisation des vestiges préservés, où l'existence de constructions disparues, qu'il s'agisse de bâtiments ou de limites parcellaires, constitue la démonstration centrale. Cette démarche est ici appliquée à deux sites de Champagne-Ardenne tirés de l'archéologie préventive des années 2000. Il s'agit de deux établissements ruraux dont les constructions témoignent d'une occupation avant les IVe et Ve siècles dans un cas, et après dans l'autre. Ils présentent toutefois tous deux des éléments de l'Antiquité tardive, qui impliquent des occupations structurées et durables, archéologiquement presque invisibles.

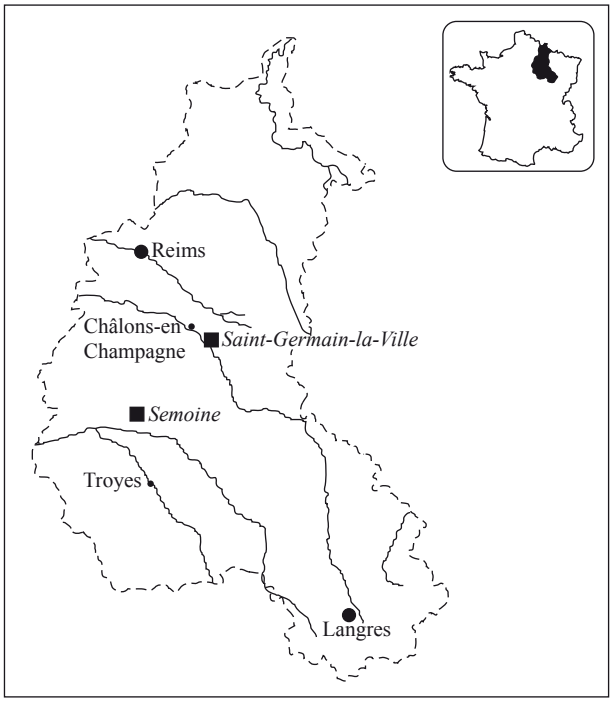


Fig. 1. *Localisation des deux sites étudiés (en italique) (R. Durost).*

SAINT-GERMAIN-LA-VILLE (MARNE), « LE BAS DE LA VOIE PRIÉE »

Cet établissement est implanté dans la plaine alluviale de la Marne, à une dizaine de kilomètres en amont de la ville antique de Châlons-en-Champagne (fig. 1). La fouille préventive qui l'a touché en 2001 s'étend sur trois hectares (DUROST, 2006). Malgré une occupation dense du Bronze final IIIb au même endroit (DESBROSSE *et alii*, 2009, p. 421, fig. 12.1), le plan de l'établissement du Haut-Empire est bien lisible. Il s'organise en deux ailes perpendiculaires de bâtiments, dont l'une se poursuit au sud-est, au-delà de la parcelle fouillée (fig. 2). Les bâtiments les plus vastes et les plus complexes sont construits sur cette dernière aile. Le matériel le plus précieux en provient également, plus précisément de la bordure des deux édifices qui émergent partiellement de la berme sud-est : céramique fine, fibules, monnaies et surtout tesselles de mosaïque, témoignent d'un quartier résidentiel situé en grande partie hors de l'espace fouillé. Toutes ces caractéristiques correspondent au plan symé-

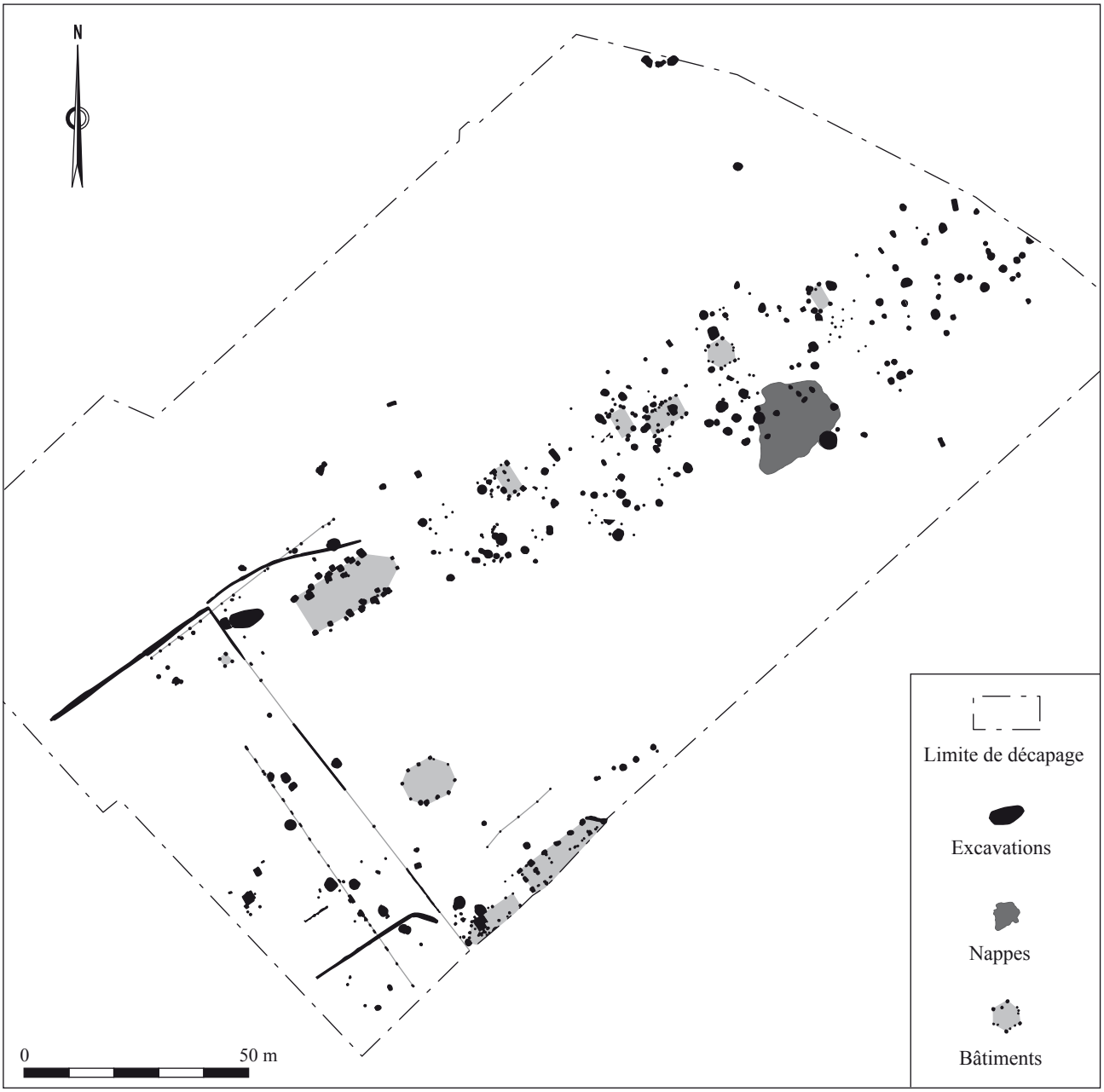


Fig. 2. *Saint-Germain-la-Ville. Plan du site aux Ier et IIe siècles (R. Durost, P. Girard).*

trique des grands établissements ruraux (Collart, 1996 ; Kasprzyk, 2003, p. 181-182 ; Nouvel, 2009, fig. 7), dont nous avons ici une partie de l'habitat et une des deux ailes des dépendances. L'autre reste en dehors de l'emprise, tout comme une moitié de la cour et l'essentiel du bâtiment résidentiel.

Les bâtiments s'identifient grâce à l'organisation des fosses de fondation de leurs poteaux porteurs, dont c'est le seul mode de construction reconnu. L'évolution chronologique des plans laissés par ces empreintes est désormais cernée dans ses grandes lignes, grâce à la profusion des exemplaires révélés par l'archéologie préventive du nord-est de la France, de Belgique et d'Allemagne[1]. Les modèles présents sur le site sont de type dit « à pans coupés » et « à unité centrale rectangulaire ». Ils trouvent de nombreuses comparaisons construites au plus tard au IIe siècle, *terminus* qui concorde avec celui des quelques formes de céramique gallo-belge piégées dans les fondations des bâtiments de Saint-Germain-la-Ville.

L'état de conservation médiocre du site est visible sur ces édifices, où les poteaux d'habillage sont absents alors qu'ils sont préservés sur les bâtiments identiques d'autres sites. Bien que l'établissement soit implanté en vallée,

1. Voir par exemple Achard-Corompt, 2005, Collart, 1996 ou Duvette, 2005.



Fig. 3. *Saint-Germain-la-Ville. Superposition des aménagements des IIIe et VIe siècles à ceux des Ier et IIe siècles (R. Durost, P. Girard).*

les labours ont manifestement arasé les aménagements superficiels, nivelant les niveaux archéologiques sous une vingtaine de centimètres de terre arable.

Au IIIe siècle, la poursuite de l'occupation de l'établissement est avérée, mais le mobilier provient du comblement d'une vingtaine de fosses aux fonctions incertaines, essentiellement situées dans le secteur des communs. Un unique bâtiment sur poteaux du secteur résidentiel peut être actuellement attribué à cette phase (fig. 3 et fig. 4, n° 1) car un de ses trous de poteau a livré un tesson de céramique commune sombre dite « craquelée bleutée », produite de la fin du IIe siècle au

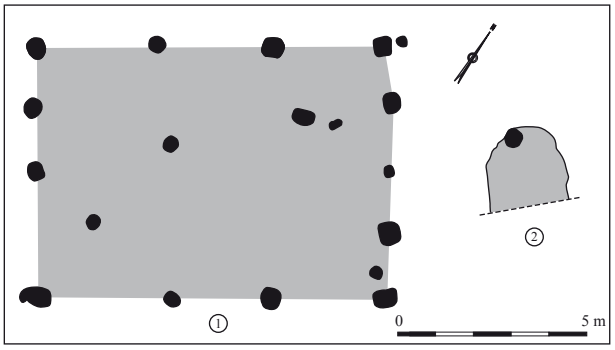


Fig. 4. *Saint-Germain-la-Ville. Plan des bâtiments datés du IIIe siècle (R. Durost, P. Girard).*

IVe siècle. Enfin, c'est à cette période qu'apparaît un premier exemplaire de cabane excavée, partiellement dégagé en limite de décapage dans la partie résidentielle (fig. 3 et fig. 4, n° 2). Les quatre-vingt-quinze tessons de céramique issus de son comblement permettent de situer son abandon durant la seconde moitié du IIIe siècle. Les données archéologiques montreraient donc un déclin du domaine, où la plupart des bâtiments initiaux ne sont ni restaurés, ni remplacés. Mais en observant de plus près l'organisation des vestiges de cette période, un soupçon apparaît déjà (fig. 3, nos 1 et 2). Tout d'abord, leur implantation paraît clairement héritée du découpage antérieur de l'espace. Le bâtiment et la cabane respectent l'orientation des édifices précédents, et les fosses sont exclusivement creusées dans la cour, le long de l'aile du bâtiment des communs, comme au cours de la phase précédente. Par ailleurs, les aménagements du IIIe siècle, n'empiètent jamais l'emplacement des bâtiments des Ier et IIe siècles. L'implantation de la cabane est à cet égard extrêmement troublante, car elle se situe dans le petit espace laissé entre les deux bâtiments résidentiels initiaux. Enfin, la création d'une vingtaine de fosses à l'extrémité opposée de l'aile des communs se justifie mal si cette dernière ne comporte plus un seul édifice.

En d'autres termes, l'existence de constructions autres que celles visibles dans le sous-sol de l'établissement est fort probable au IIIe siècle, mais elle ne se devine que par des traces matérielles indirectes. Les bâtiments qui ont dû exister, qu'il s'agisse de créations ou de restaurations de constructions antérieures, sont montés selon des modes architecturaux différents, moins ancrés dans le sol.

L'adoption de nouvelles pratiques architecturales s'observe sur de nombreux établissements ruraux des Gaules Lyonnaise et Belgique. Les exemples d'Île-de-France, les plus proches géographiquement et les plus commentés, voient de manière récurrente leurs bâtiments résidentiels en pierre remplacés par des constructions sur poteaux dès le IIIe siècle (Ouzoulias, Van Ossel, 2001, p. 164). En Champagne-Ardenne, la même démonstration n'est pas encore possible faute d'études spécifiques. La plupart des bâtiments en dur des secteurs résidentiels connus, et pour une bonne partie encore inédits, présentent des aménagements sur poteaux qu'il faudrait étudier. De ce point de vue, l'absence de fondations porteuses maçonnées à Saint-Germain-la-Ville fait figure d'exception pour le Haut-Empire. Mais l'établissement n'échappe pas pour autant à l'évolution de l'architecture qui se répand au IIIe siècle. Bien que le bâtiment créé probablement durant ce siècle dans la partie résidentielle soit construit sur poteaux, il diffère beaucoup des précédents. Son plan rectangulaire est matérialisé par des poteaux plus rapprochés, plus petits et peu enterrés. En dehors de l'utilisation du bois, il paraît avoir peu de points communs avec ses prédécesseurs. Son faible ancrage dans le sol ne rend que plus probable l'existence d'autres bâtiments contemporains, totalement érodés.

Hormis les considérations d'ordre spatial et architectural, l'étude céramologique menée à Saint-Germain-la-Ville par A. Delor-Ahü (Inrap Bourgogne) montre elle aussi une occupation soutenue au moins jusqu'au dernier tiers du IIIe siècle. Le répertoire de la vaisselle fine (sigillée, parois fines, céramique à revêtement argileux et céramiques fines régionales sombres) correspond au faciès régional de la seconde moitié du IIIe siècle ou de la période de transition vers le IVe siècle. Les sigillées d'Argonne sont majoritairement issues des productions des IIe et IIIe siècles, avec des formes Drag. 33, 43, 45, et surtout 37. Les quelques formes correspondant à la typologie de Chenet (302/303, 304, 345, 324) existent dès le IIIe siècle, et les profils les mieux conservés sont toujours des modèles précoces.

En revanche, aucun aménagement du site n'a livré d'ensembles des IVe et Ve siècles. Les productions sigillées d'Argonne propres à cette période manquent : gobelets et cruches dont les modèles à décor peint blanc, bols Chenet 320 décorées à la molette, et toutes formes tardives en général (Van Ossel, 1985). Les céramiques à revêtement argileux Chenet 323 produites à Jaulges/Villiers-Vineux, ou les imitations des formes sigillées tardives en céramique commune ou mi-fine sombre font également défaut, tout comme les productions métallescentes les plus tardives. Rien ne permet donc d'attester une occupation de l'établissement durant près de deux siècles.

Il faut attendre le début du VIe siècle pour voir réapparaître des aménagements, aussi bien dans la partie résidentielle que dans les dépendances.

Dans cette dernière, une vaste dépression de 23,60 m sur 12 m, dont la profondeur n'excède pas une trentaine de centimètres, est comblée par un sédiment limoneux

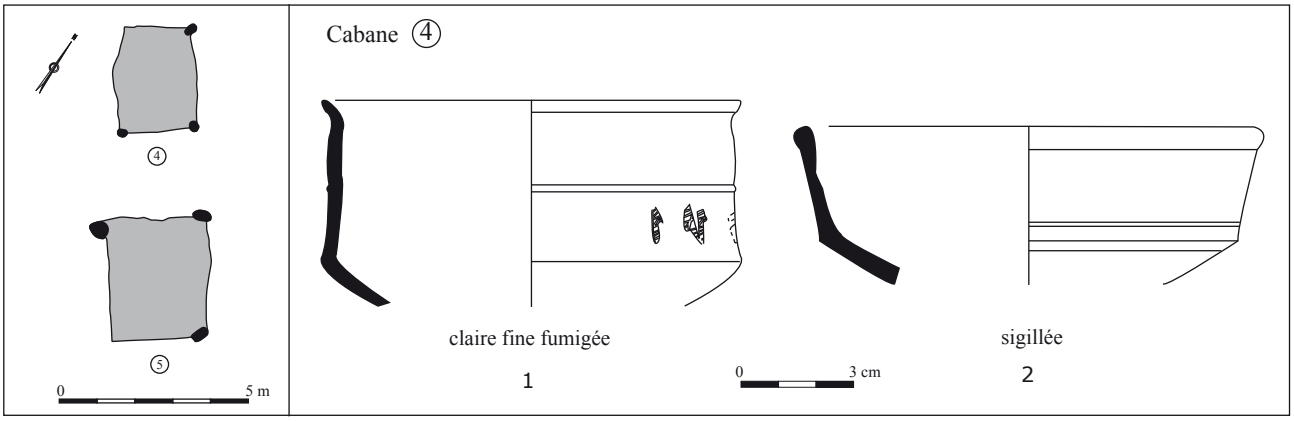


Fig. 5. *Saint-Germain-la-Ville. Bâtiments du VI^e siècle et leur mobilier (R. Durost, P. Girard, F. Métais, C. Theiller).*

homogène, de couleur brun sombre. Elle recouvre en partie les fondations d'un des bâtiments du Haut-Empire (fig. 3, n° 3). Aucune perforation de son comblement n'était visible, mais les observations n'ont pas été réalisées de manière fine. Le mobilier, très hétérogène, rassemble des productions de toute l'Antiquité. On y distingue quelques tessons du V^e siècle, les seuls du site, dont un pot à lèvre en gouttière Alzei 27 en pâte granuleuse de l'Eifel. La datation de son comblement au VI^e siècle repose sur celle d'un bol caréné en sigillée tardive d'Argonne, dont la couleur grise du cœur est caractéristique. Sa forme est une variante du bol Chenet 324, à la collerette lissée et au bourrelet aplati. Il pourrait s'agir d'une production annexe d'Argonne, de la fin du V^e siècle et du début du VI^e siècle (BRULET, 1990, pl. 3, type 424). La forme trouve aussi d'étroites comparaisons avec les bols à bord en bandeau des services de table du début du haut Moyen Âge, bien connus en Bourgogne (DELOR-AHÜ *et alii*, 2006, fig. 20) et en Île-de-France (LEFÈVRE, MAHÉ, 2004).

Ce type de dépression peu profonde est récurrent dans les cours des établissements ruraux de l'Antiquité tardive. Certains exemplaires correspondent clairement à des mares (VAN OSSEL, DEFGNÉE, 2001, p. 120-131), mais pas celle de Saint-Germain-la-Ville car la forte perméabilité du sous-sol alluvionnaire absorberait instantanément une retenue d'eau. À défaut d'interprétation assurée, beaucoup d'archéologues les définissent de manière générique comme des « nappes » (par exemple SÉGUIER, 2001, p. 415, fig. 6). Leur fonction secondaire de dépotoir domestique est également récurrente, où le remplissage très organique et son mobilier chronologiquement très hétérogène, résultent probablement de déchets de curage (SÉGUIER, 1997, p. 33).

Dans la partie résidentielle du Haut-Empire, deux cabanes semi-excavées apparaissent également au VI^e siècle (fig. 3, n^os 4 et 5). De plan rectangulaire, elles décaissent le gravier sur un maximum de trente centimètres, sauf sur trois de leurs angles où sont creusés des trous de poteau plus profonds (fig. 5). La datation de ces deux exemplaires repose sur la présence de deux formes céramiques dans l'un d'eux. Il s'agit d'une jatte carénée à bord haut décoré, élément classique des contextes de consommation du début du VI^e siècle, et d'un bol en sigillée tardive identique à celui découvert dans la « nappe » de la cour (fig. 5). L'appartenance de la cabane sans mobilier à cette phase fait peu de doute, tant son type, son module et, comme nous allons le voir, sa localisation concordent avec la première.

Le soupçon d'une occupation du VI^e siècle, plus dense que les seuls aménagements visibles, augmente lorsque l'on superpose l'emplacement des deux cabanes excavées aux bâtiments du Haut-Empire. Leur orientation coïncide strictement, et les deux cabanes sont construites une dizaine de mètres à l'arrière de chacun des deux bâtiments de la zone résidentielle, dans l'alignement de leur façade nord (fig. 3). La coïncidence est trop troublante pour ne l'attribuer qu'au hasard. Les grands établissements ruraux font fréquemment l'objet d'une occupation tardive parfois qualifiée de « squattérisation » (VAN OSSEL, 1992, p. 173), mais la localisation des deux cabanes fait penser à autre chose qu'à une réoccupation partielle et précaire. En effet, lorsque c'est le cas, les aménagements s'organisent en pôles relativement denses, resserrés dans de petits secteurs du site antérieur. Les cabanes excavées s'y rencontrent fréquemment mais sous forme de batteries, rapprochées les unes des autres, alors qu'à Saint-Germain-la-Ville, 60 m séparent les deux cabanes. La « nappe » se trouve quant à elle à 50 m de la cabane la plus proche, et le tout s'étend sur l'essentiel de l'espace occupé au Haut-Empire. Par conséquent, les trois aménagements paraissent isolés si l'on ignore les vestiges antérieurs. Ils impliquent l'existence au VI^e siècle d'autres installations structurantes, d'au moins deux

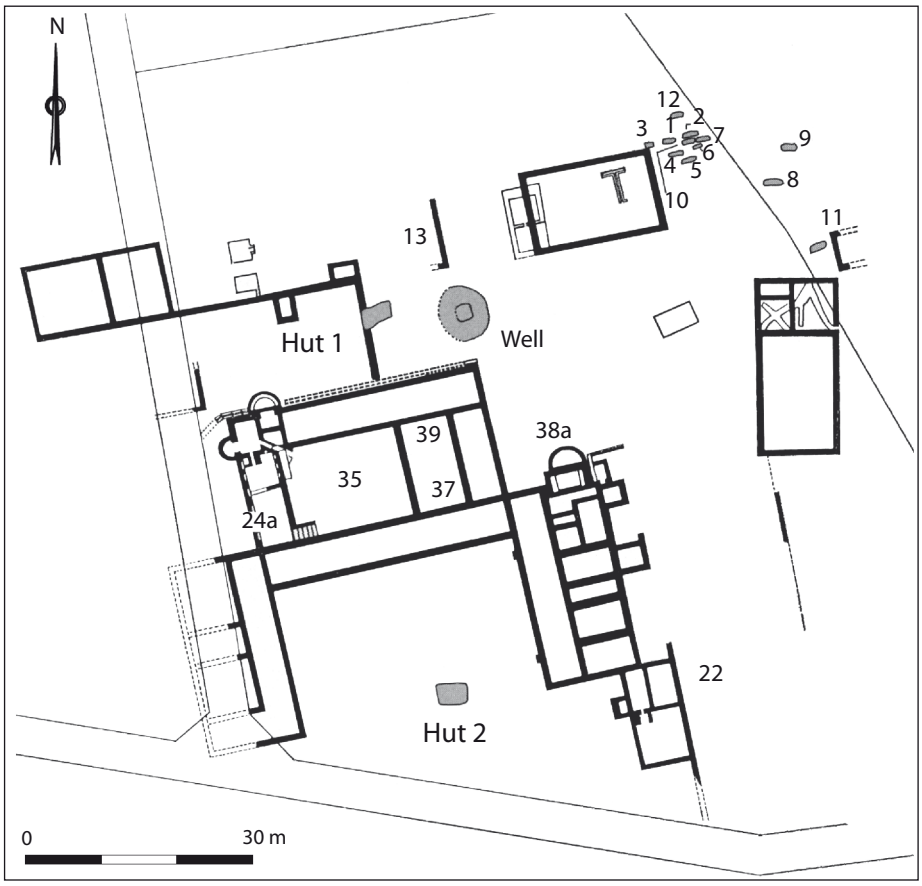


Fig. 6. *Wachenheim (Rhénanie-Palatinat, Allemagne). Les aménagements de l'Antiquité tardive sont en gris : un puits (Well), deux cabanes excavées du IVe-Ve siècle (Hut 1 et 2), et une nécropole du Ve siècle (nos 1-12) (Lenz, 2001, fig. 14).*

sortes : d'une part des marqueurs parcellaires matérialisant la division de l'espace héritée du Haut-Empire, et d'autre part des constructions accompagnant les cabanes qui sont identifiées depuis longtemps comme des annexes de bâtiments plus vastes. Le sous-sol ne semble à nouveau témoigner que d'une partie infime de l'occupation. Si deux des annexes secondaires n'avaient pas été semi-excavées, l'hypothèse d'une occupation du VIe siècle avec bâtiments ne pouvait être suggérée. La *villa* de Wachenheim (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) présente une situation similaire, où deux cabanes excavées espacées d'une soixantaine de mètres constituent les seuls bâtiments des IVe et Ve siècles de la partie résidentielle (fig. 6). Le développement d'une nécropole d'au moins douze inhumations du Ve siècle, à 50 m de là, prouve pourtant que les deux cabanes appartiennent à un habitat pérenne (Lenz, 2001).

À Saint-Germain-la-Ville, l'incertitude réside dans la nature du hiatus de 200 ans qui sépare les occupants du VIe siècle de ceux du Haut-Empire. Malgré cet abandon apparent, le site en ressort suffisamment préservé pour que ses éléments directeurs, limites parcellaires et zones bâties, soient reproduits. L'entretien des lieux semble donc nécessaire, et avec lui leur utilisation. Parler d'une véritable occupation paraît logique, voire nécessaire, même si elle diffère de celle des Ier et IIe siècles : il peut s'agir d'une occupation permanente mais aussi cyclique, de nature saisonnière par exemple, ou limitée à certaines activités, artisanales, agro-pastorales, ou domestiques. Quant à l'absence de tout mobilier des IVe et Ve siècles, elle peut s'expliquer par la vision partielle que les limites du projet de carrière ont imposée aux archéologues. Mais cette absence de mobilier se rencontre sur d'autres sites étudiés en intégralité, où les auteurs ont pourtant conclu à la nécessité d'une présence humaine : la publication d'une étude fondée sur vingt-cinq établissements ruraux du secteur de Marne-la-Vallée, fouillés par l'archéologie préventive à la fin du siècle dernier, apportent de précieuses comparaisons. Aucun d'entre eux ne fournit la preuve d'une fréquentation au-delà du premier quart du IVe siècle (Daveau, 1997, p. 23). Cependant huit d'entre eux sont réoccupés au VIe siècle, comme à Saint-Germain-la-Ville. Dans deux cas, les analyses palynologiques montrent que le hiatus correspond à un retour du couvert forestier, et par conséquent à un abandon des cultures. Dans ces deux cas, les réoccupations mérovingiennes ne tiennent d'ailleurs pas compte de la trame d'occupation antérieure. En revanche, sur le site voisin de Bussy-Saint-Martin / Rentilly « Les Dix-huit Arpents », la superposition du plan des deux époques coïncide suffi-

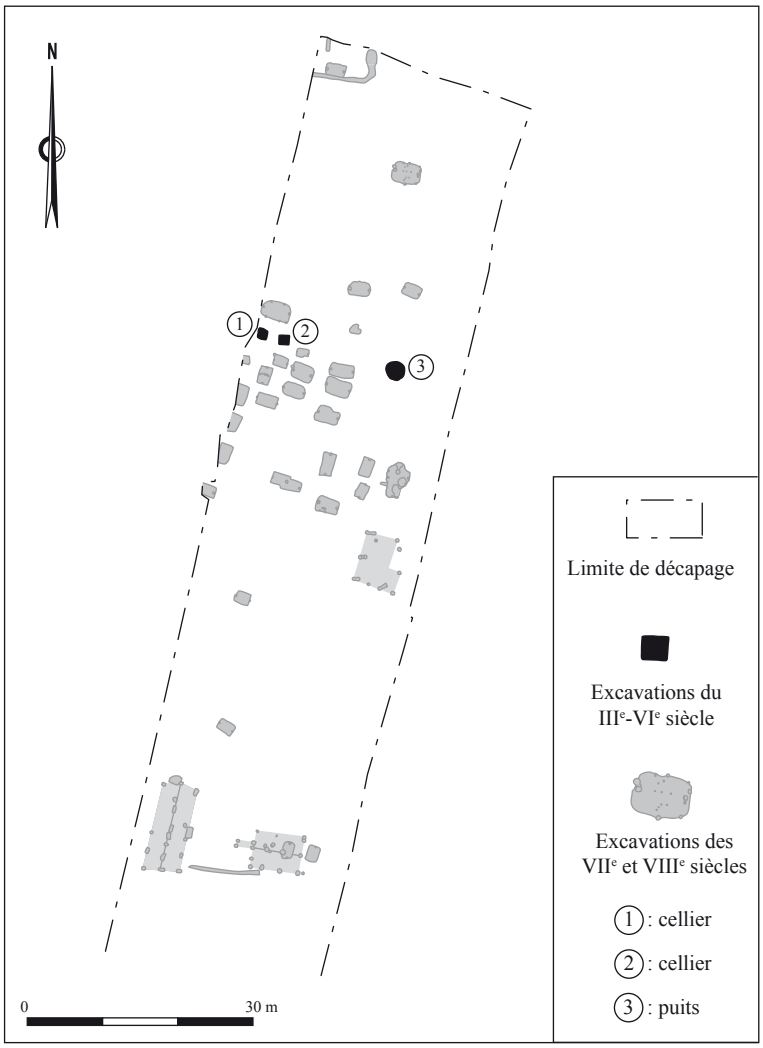


Fig. 7. *Semoine. Plan des aménagements du IIIe-IVe siècle et des VIIe et VIIIe siècles (G. Achard-Corompt, R. Durost).*

samment pour convenir d'une occupation continue. Tout comme à Saint-Germain-la-Ville, une étude environnementale manque pour l'assurer, mais dans les deux cas la cohérence des plans du Haut-Empire et du haut Moyen Âge est l'indice d'une poursuite de l'occupation des lieux aux IVe et Ve siècles.

SEMOINE (AUBE), « VOIE PALON »

Ce second exemple aboutit à un constat différent, où le mobilier de l'Antiquité tardive abonde, sans presque aucun aménagement contemporain (DUROST, 2007b).

Le site de la « Voie Palon » couvre une partie d'un habitat des VIIe et VIIIe siècles, étiré le long de la Maurienne, une petite rivière du bassin de l'Aube (fig. 1). Il illustre la désertion des sols crayeux de la plaine champenoise au haut Moyen Âge, au profit d'une concentration du peuplement le long des rares cours d'eau. Deux bâtiments sur poteaux, organisés en deux nefs, marquent l'extrémité du site opposée à la rivière (fig. 7). L'espace intermédiaire sert de cour, où un puits et vingt-neuf cabanes semi-excavées s'agglomèrent jusqu'en bordure de la zone inondable. D'autres bâtiments, semi-excavés ou non, existent manifestement de part et d'autre de la surface étudiée, peut-être déjà sous une forme approchante du village-rue actuel de Semoine.

Le diachronisme de la plupart des ensembles céramiques a nécessité des datations ^{14}C. Les fourchettes chronologiques obtenues concordent avec celles d'une minorité du mobilier, le plus tardif, aux VIIe et VIIIe siècles. Seul un cellier accolé aux cabanes médiévales (fig. 7 et 8, n° 1) a donné une datation de la deuxième moitié du IIIe siècle au IVe siècle (DUROST, 2007a). Une fosse voisine et similaire peut éventuellement lui être associée (fig. 7 et 8, n° 2). Un puits obtient également une datation fragile du IIIe ou IVe siècle à partir des douze tessons associés, mais sans confirmation archéométrique (fig. 7, n° 3).

La majorité du mobilier céramique, tout comme la seule monnaie, provient pourtant d'éléments résiduels (fig. 9). Le remplissage des creusements a surtout livré des productions de l'Antiquité jusqu'au VIe siècle, où

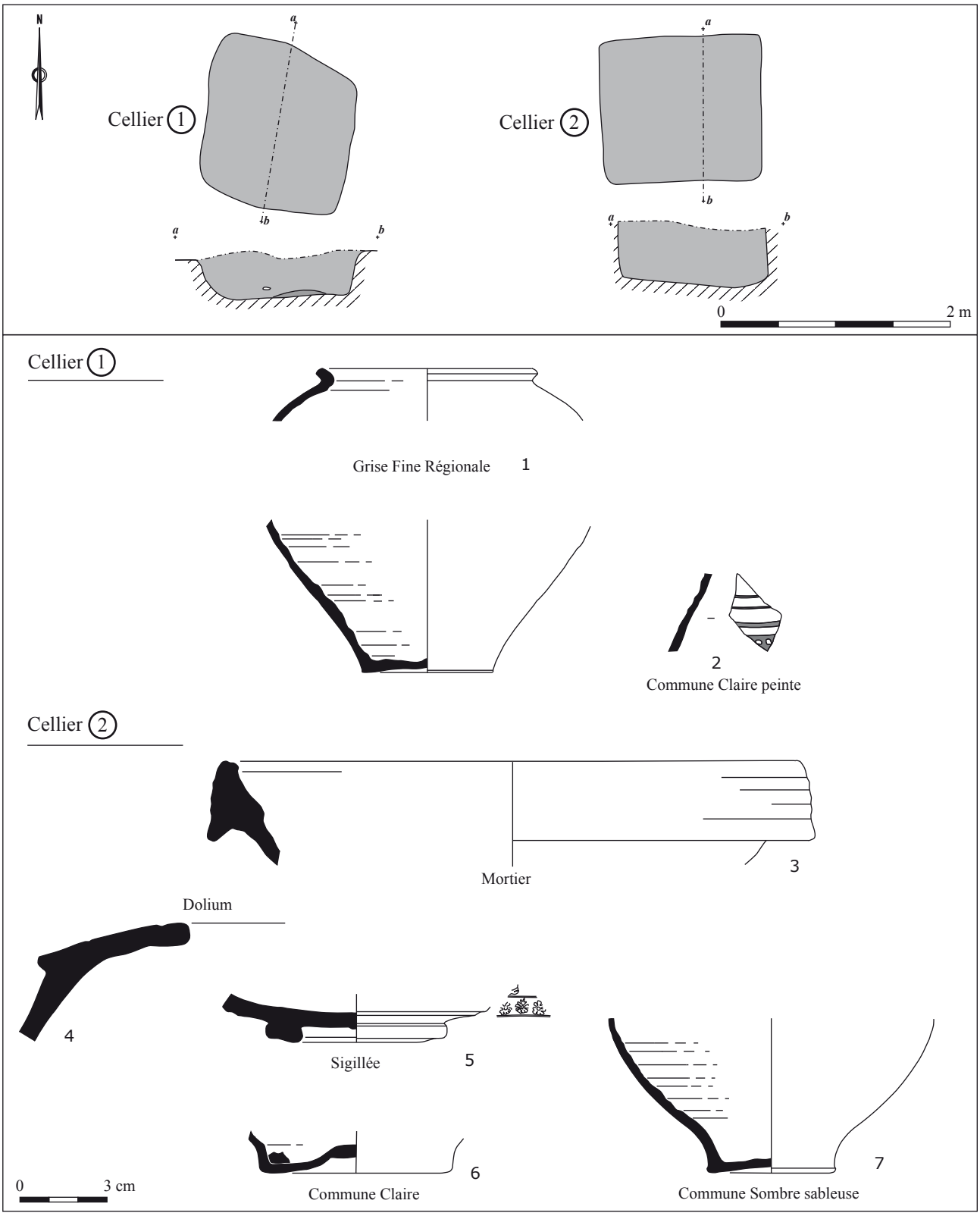


Fig. 8. *Semoine. Celliers de l'Antiquité tardive et leur mobilier (mi IIIe-IVe siècle) (A. Delor-Ahü, R. Durost).*

celles de l'Antiquité tardive dominent. Sur un minimum de quatre-vingt-douze individus de la période historique, une trentaine appartient aux IVe et Ve siècles (Durost, 2007a, fig. 4-6). D'où proviennent ces tessons, dont la nature résiduelle se lit aussi par leur taux de fragmentation élevé ? Devant la discrétion des aménagements contemporains, on pourrait croire qu'ils résultent du démantèlement d'une occupation proche, utilisé pour le

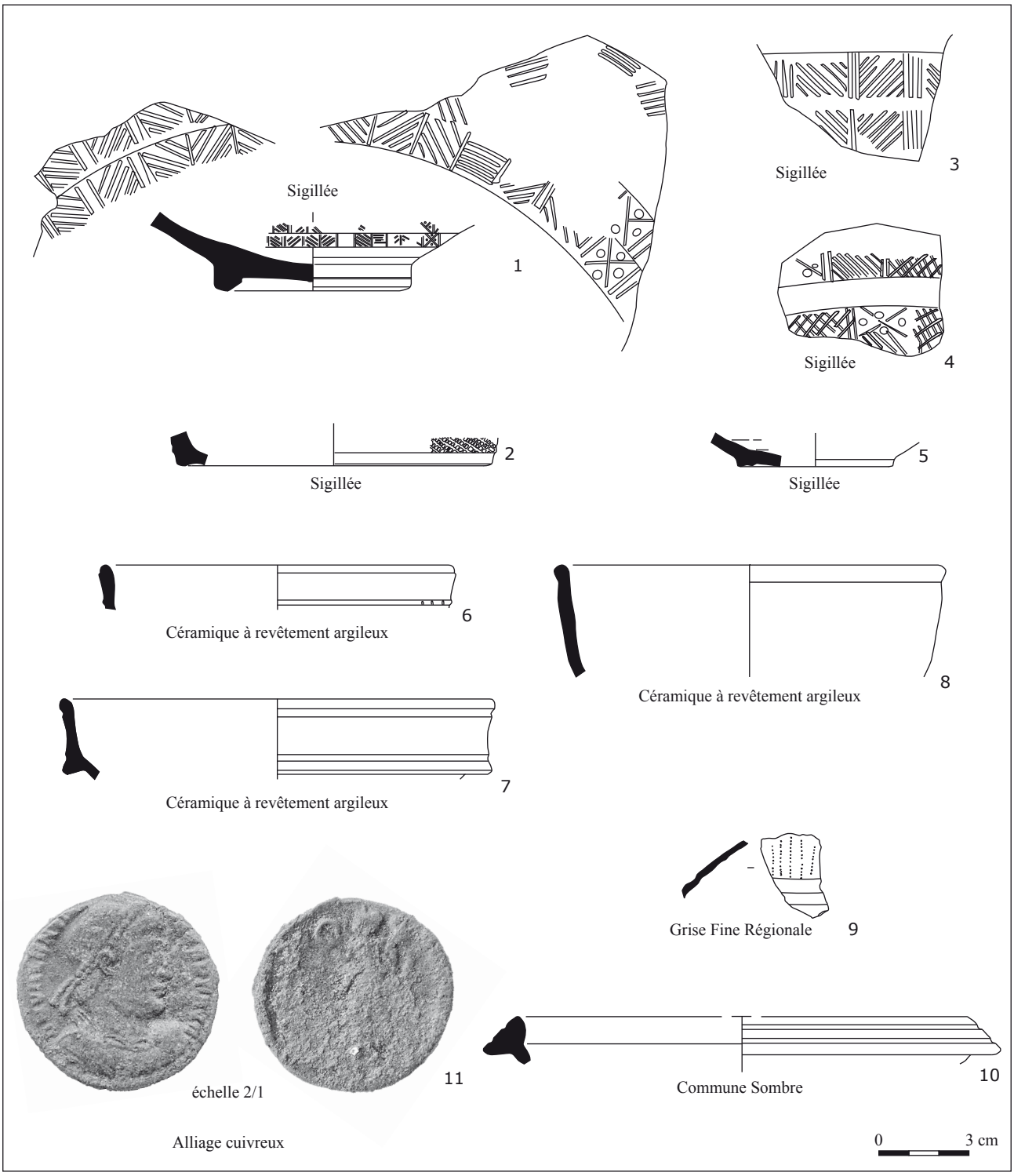


Fig. 9. *Semoine. Mobilier de l'Antiquité tardive en position résiduelle, issu des excavations des VII^e^ et VIII^e^ siècles (A. Delor-Ahü, R. Durost).*

comblement des creusements mérovingiens, mais l'hypothèse ne convient pas avec la composition des comblements. Si les couches de craie, probablement issues de creusements voisins, y sont fréquentes, la majorité du sédiment correspond aux limons organiques bruns formés à la surface du sol. La présence d'abondantes graines de céréales et de plantes sauvages dans tous les échantillons prélevés confirme cette origine. Par ailleurs, la plupart des comblements des cabanes résulte d'un remplissage lent, probablement naturel. Enfin, le mélange chronologique constaté dans la plupart du mobilier résiduel, couvrant le Haut-Empire jusqu'au VI^e^ siècle, révèle un brassage

prolongé typique des sols d'habitat. En d'autres termes, tout porte à croire que ces indices de l'Antiquité tardive proviennent de la surface du sol médiéval attenant.

La nature de l'occupation de l'Antiquité tardive est difficile à préciser. Une telle fréquence de mobilier dans les niveaux de surface à l'époque mérovingienne peut juste résulter de l'existence d'une zone dépotoir, en périphérie d'un habitat qui se situerait aux abords de la fouille. Mais la proposition tient elle aussi difficilement. Les deux celliers du IIIe ou IVe siècle, bien qu'implantés en bordure de la parcelle étudiée, prouvent la proximité immédiate de l'occupation contemporaine, ou sa présence sur la parcelle même. La façon dont un large fossé laténien est nivelé à cet endroit montre elle aussi le traitement privilégié accordé au secteur durant l'Antiquité tardive : dans son tronçon le plus proche des celliers, soit à une quinzaine de mètres d'eux, le fossé reçoit un remblai particulier, constitué de craie extrêmement pure et damée. Sa ressemblance avec le substrat encaissant est telle qu'ils ont été confondus aux premiers temps de la fouille. Le mobilier piégé ne contient que des éléments antiques, dont un fragment de pot Alzei 27 du IVe ou Ve siècle. Une telle dalle de craie ne correspond pas seulement à un nivellement du terrain comme sur les autres segments connus du fossé, mais bien à un terrassement. La nature précise de ce qu'il devait porter reste inconnue car il peut effectivement s'agir d'une construction, mais un lieu de circulation ou un parcage à ciel ouvert nécessiteraient eux aussi une stabilisation de ce genre. Quelle qu'en soit la fonction exacte, la probabilité d'aménagements présents à cet endroit durant l'Antiquité tardive n'en est que renforcée.

Ici, la difficulté d'identification concerne aussi l'occupation du VIe siècle, toute aussi invisible. Pour ces deux phases, on peut conclure avec assurance à l'existence d'une occupation durable, l'incertitude résidant seulement dans la présence ou non de constructions dans la surface fouillée.

Conclusion

L'étude de ces deux sites rend vraisemblable l'existence sur chacun d'eux d'une occupation de l'Antiquité tardive. L'indigence des vestiges matériels qu'ils ont laissés tranche avec ceux plus anciens à Saint-Germain-la-Ville et plus récents à Semoine. Ainsi, aucun aménagement n'est utilisé avec certitude de la fin du IIIe siècle au Ve siècle : parmi les aménagements datés avec assurance par le mobilier de leur comblement, seuls une cabane excavée à Saint-Germain-la-Ville et un cellier à Semoine peuvent avoir fonctionné durant l'Antiquité tardive, mais leur abandon a pu intervenir dès le milieu du IIIe siècle. Et si le site de Saint-Germain-la-Ville souffre effectivement d'un manque de matériel pour dater d'éventuels vestiges de l'Antiquité tardive, le mobilier de cette période abonde à Semoine, mais il provient essentiellement de structures en creux de la période médiévale.

Face à cette carence de vestiges directs, ces occupations doivent finalement leur identification aux aménagements des autres périodes. Ce sont eux qui ont livré l'essentiel du mobilier à Semoine, dont la présence a permis par la suite d'interpréter le terrassement d'un fossé voisin comme l'assiette de l'occupation. C'est aussi la ressemblance de leur organisation spatiale au Haut-Empire et au VIe siècle qui a prouvé l'entretien des lieux à Saint-Germain-la-Ville entre les deux périodes. Dans les deux cas, le sous-sol n'en a quasiment conservé aucune trace directe et lisible à l'œil nu.

Pourtant, ces établissements ont manifestement existé durant toute l'Antiquité tardive. À Semoine, les céramiques utilisées correspondent à des productions des IIIe, IVe et Ve siècles. À Saint-Germain-la-Ville, l'alignement des cabanes du VIe siècle sur les bâtiments du Haut-Empire prouve un entretien régulier des lieux, sans hiatus prolongés. Il s'agit donc d'établissements pérennes, occupés sur plusieurs siècles, et jusqu'au haut Moyen Âge.

De telles occupations doivent posséder une série d'aménagements, où les bâtiments et les axes de circulation paraissent indispensables. Bien que les deux sites ne soient connus que sur une partie de leur surface, nous avons conclu à l'existence vraisemblable de constructions au sein même des parcelles fouillées. En revanche, il est possible que la pauvreté des vestiges étudiés, particulièrement forte comparée à d'autres établissements, ne s'applique pas aux secteurs attenants. En effet, la répartition des tessons de l'Antiquité tardive montre clairement qu'à Semoine, le cœur du site doit être recherché à l'ouest, en dehors du terrain fouillé. La même remarque vaut à Saint-Germain-la-Ville, où le bâtiment résidentiel du Haut-Empire n'a été qu'effleuré, alors que ce secteur livre généralement des installations tardives plus nombreuses. Même si les quatre exemples répertoriés pour la Champagne-Ardenne en 1992 présentent des vestiges guère plus spectaculaires, le mobilier provient des bâtiments d'habitation, de leurs niveaux de sol, rarement maçonnés, de dépotoirs mitoyens ou de leurs couches d'abandon (Van Ossel, 1992, p. 318-322). L'austérité des sites présentés doit donc être relativisée par les fenêtres d'observations disponibles. Elles ne proposent qu'une vision partielle où le cœur de l'occupation manque.

Les difficultés d'identification présentées ici soulignent bien celles rencontrées de manière récurrente sur la plupart des établissements ruraux de l'Antiquité tardive. Leurs éléments conservés sont dispersés et peu structurés, et les possibilités d'interprétation restent limitées.

Si l'archéologie préventive a permis d'enrichir le corpus régional depuis l'inventaire de P. Van Ossel, l'écart persiste entre les données du Haut-Empire et celles des siècles suivants, autant par leur fréquence que par leur contenu.

La destruction intégrale de bâtiments aux fondations plus légères en est une cause essentielle, nous l'avons dit, mais elle n'explique pas à elle seule le peu d'aménagements qu'il est possible d'associer à une occupation de l'Antiquité tardive, lorsque celle-ci est par ailleurs avérée par du mobilier. Un mode de gestion particulier des déchets est parfois invoqué, auquel il nous semble intéressant de confronter les résultats présentés dans cet article. Dans cette hypothèse, les déchets seraient répandus aux abords des habitations plutôt qu'enterrés. Cette pratique pourrait être responsable du peu d'excavations renfermant du mobilier tardo-antique, mais aussi de sa découverte fréquente en surface des sites lors des prospections de surface, dans des quantités souvent disproportionnées par rapport à celle des vestiges enterrés (LENZ, 2001, p. 122). Dans son ouvrage de 1992, P. Van Ossel faisait remarquer que « les données issues des découvertes de surface ou des découvertes fortuites, qui constituent – rappelons le – environ 85 % des sites recensés, paraissent en contradiction avec [les] constatations fondées sur les seuls établissements fouillés » (VAN OSSEL, 1992, p. 87). Il prenait l'exemple du Pays de France (Val-d'Oise) où d'après les données de surface, soixante-dix-huit établissements auraient été créés durant l'Antiquité tardive. Depuis, la fouille de certains d'entre eux a montré qu'ils existaient en réalité depuis le Haut-Empire et qu'à l'inverse, des sites exclusivement occupés au Haut-Empire n'avaient pas fourni de mobilier de surface (OUZOULIAS, VAN OSSEL, 2001, p. 157-158). Ce déséquilibre pourrait effectivement provenir d'une répartition différente du mobilier dès l'origine, liée à deux modes de dépôt. L'hypothèse est d'autant plus convaincante qu'elle coïncide avec une pratique comparable en contexte urbain, où les « terres noires », interprétées comme des zones d'épandage de détritus à ciel ouvert, constituent une des principales sources de mobilier de l'Antiquité tardive (GUYARD, 2003).

S'il l'épandage n'est certainement pas la règle exclusive d'évacuation des déchets durant cette période, il pourrait toutefois expliquer le peu de mobilier retrouvé dans les remplissages d'excavations. Comme souvent en contexte d'habitat rural, un grand nombre d'entre elles ne livre pas ou pas assez de mobilier pour déterminer leur période d'utilisation et d'abandon, et restent impossibles à situer parmi les phases chronologiques déduites du mobilier. Cette carence est particulièrement criante lorsqu'on comptabilise les aménagements datés avec certitude de l'Antiquité tardive par leur comblement. À l'opposé, la fréquence de « nappes » riches en mobilier de cette période est remarquable, et concorde parfaitement avec l'idée de déchets répandus à même le sol. Qu'elles soient interprétées comme des mares ou des fosses à purin, il s'agit dans les deux cas de vastes dépressions restant ouvertes, avec un sédiment très organique similaire aux terres noires urbaines. Le diachronisme du mobilier qui les caractérise se rencontre lui aussi dans les deux cas de figure. Peut-être faut-il voir en ces nappes la partie préservée de sols de terres noires plus étendus, alimentés par les détritus de l'exploitation agricole.

Enfin, cette hypothèse expliquerait qu'à Semoine, l'essentiel du mobilier de l'Antiquité tardive provienne du comblement d'aménagements creusés postérieurement, et que sa quantité soit même supérieure à celle générée par l'occupation médiévale. Durant cette période, le mode d'évacuation des rebuts domestiques semble avoir à nouveau changé, et le remplissage progressif des cabanes médiévales recueille finalement plus de tessons de céramique mêlés au sol depuis l'Antiquité tardive, que de tessons directement liés à l'habitat alors en activité. Un tel déséquilibre illustre à nouveau la part importante de mobilier jeté à même le sol, et l'opportunité proportionnellement inverse d'en découvrir sous forme d'ensemble clos. À Semoine aussi, un bon nombre d'excavations peut dater de l'Antiquité tardive mais elles n'ont pas livré suffisamment de matériel pour le proposer. Une telle fréquence de mobilier résiduel antique est très courante en contexte d'habitat rural médiéval. Si les sites qui en témoignent le mieux en Champagne-Ardenne restent encore inédits, celui des « Prés du Prieuré » au Chêne (Aube) l'illustre déjà suffisamment : la céramique des IV^e^ et V^e^ siècles apparaît régulièrement dans le comblement des structures en creux médiévales, et semble exclusive parmi le mobilier récolté en prospection de surface (GEORGES-LEROY, 1995, p. 123). Ce matériel est hélas trop souvent considéré comme anecdotique et rapidement écarté des analyses, voire à peine mentionné. Sa présence sur tant de sites médiévaux apparaît pourtant comme un des moyens de détecter des habitats de l'Antiquité tardive, par ailleurs difficiles à identifier.

La concentration du mobilier de l'Antiquité tardive en surface, conjuguée à des fondations de bâtiments peu enterrées, forme un ensemble particulièrement fragile d'un point de vue archéologique. Les témoignages qui subsistent dans le sous-sol paraissent logiquement réduits sous cet éclairage, et les solutions méthodologiques aussi. La difficulté principale réside dans la caractérisation d'une occupation dont il ne reste que des éléments ténus. La question posée en introduction cherchait les outils capables de différencier une fréquentation ponctuelle d'un lieu, d'une occupation durable. Le principal enseignement de l'exercice effectué ici réside probablement dans

la nécessité d'approches diachroniques. La démonstration de l'existence d'une occupation pérenne presque invisible passe par la superposition des données de l'Antiquité tardive à celles qui les précèdent, ou qui leur succèdent. Lors de cette analyse, il paraît fondamental de déterminer avec quelle précision les maigres aménagements de l'Antiquité tardive tiennent compte de l'organisation antérieure du site. De même, sur les établissements du haut Moyen Âge, une présence répétée de mobilier résiduel doit attirer l'attention. Son décalage chronologique par rapport aux ensembles clos produits par le site n'implique pas automatiquement le décalage géographique de l'habitat qui l'a jeté. Dès lors, le recours à des datations archéométriques de niveaux d'occupation ou d'abandon de structures en creux par ailleurs non datées, paraît un moyen efficace de déterminer si certaines d'entre elles appartiennent à des phases plus anciennes. À Semoine, cette méthode a ainsi permis d'identifier un cellier de l'Antiquité tardive à partir d'un charbon de bois issu de son sol d'utilisation, cellier pourtant imbriqué dans des cabanes postérieures de deux siècles.

Les raisonnements diachroniques doivent donc porter aussi bien sur les aménagements que sur le mobilier, en considérant que l'absence de l'un ou de l'autre, ou même des deux, ne suffit pas à conclure à l'absence d'une occupation.

BIBLIOGRAPHIE

Achard-Corompt N., 2005, « Vatry à l'époque romaine », *in* : *Europort Vatry (Marne), les pistes de l'archéologie : quand la plaine n'était pas déserte*, Langres, éd. D. Guéniot, p. 61-72.

Brulet R., 1990, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire / Nordgallien in der Spätantike : occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du* limes *aux IVe et Ve siècles*, Trier, 431 p. (*Trierer Zeitschrift*, 11).

Collart J.-L., 1996, « La naissance de la *villa* en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce », *in* : *De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2ème colloque de l'association A.G.E.R., Amiens, sept. 1993*, Amiens, p. 121-184 (*Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 11).

Daveau I., 1997, « Occupation des sols au Bas-Empire en Île-de-France : rupture et continuité : trois études de cas », *in* : Ouzoulias P., Van Ossel P. *dir.*, *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Doc. de travail n° 3 du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, p. 22-30.

Delor-Ahü A., Simonin O., Legros A., 2006, « Sevrey 'Les Tupiniers' (Saône-et-Loire) : données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux », *R.A.E.*, t. 54-2005, p. 249-298.

Desbrosse V., Riquier V., Bonnabel L., Le Goff I., Saurel M., Vanmoerkerke J., 2009, « Du Bronze final au Hallstatt : nouveaux éléments sur les occupations en Champagne crayeuse », *in* : Roulière-Lambert M.-J. *et alii dir.*, *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer : actualité de la recherche, Actes du XXXème colloque international de l'AFEAF co-organisé avec l'APRAB., Saint-Romain-en-Gal, mai 2006*, Dijon, p. 405-426 (27ème suppl. à la *R.A.E.*).

Durost R., 2006, *Saint-Germain-la-Ville (Marne), Le Bas de la Voie Priée*, D.F.S. déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2 vol.

Durost R., 2007a, « L'indispensable confrontation des datations archéométriques et céramologiques à la compréhension de l'habitat rural de Semoine (Aube), occupé du IIIe au VIIIe siècle. », *in* : *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, mai 2007*, Marseille, p. 127-134.

Durost R., 2007b, *Semoine (Aube), 'La Voie Palon'*, Rapport Final d'Opération déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2 vol.

Duvette L., 2005, « Les établissements gallo-romains précoces dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle », *in* : Buchsenschutz O., Mordant C. *dir.*, *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'Âge du Fer, Actes du 127e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy, avril 2002*, Paris, éd. du CTHS, p. 217-229.

Georges-Leroy M., 1995, « Le Chêne (Aube), 'Les Prés du Prieuré' », *in* : Villes A., *dir.*, *Les fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A26 Châlons-sur-Marne-Troyes*, Châlons-sur-Marne, Hôtel du Vidamé, p. 123-126 (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts de la Marne*, 110).

Guyard L., 2003, *Le Collège de France (Paris) : du quartier gallo-romain au quartier latin, Ier s. av. J.-C.-XIXe siècle*, Paris, éd. de la MSH, 283 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 95).

Kasprzyk M., 2003, « L'occupation des plateaux calcaires bourguignons durant l'Antiquité tardive : premiers résultats pour la région de Noyers-sur-Serein (Yonne) », *in* : Ouzoulias P., Van Ossel P. *dir.*, *Diocesis Galliarum*, Doc. de travail n° 6 du Programme Collectif de Recherche *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, p. 179-195.

Lefèvre A., Mahé N., 2004, « La céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VIe-XIe siècles) : état de la question et perspectives de recherches », *in* : Racinet Ph., *Céramiques domestiques et terres cuites architecturales au Moyen Âge, Actes des tables rondes organisées par le Laboratoire d'archéologie*

de l'Univ. de Picardie et le SRA Picardie en 2001, 2002 et 2003, Amiens, p. 105-149 (*Revue Archéologique de Picardie*, 2004, 3-4).

LENZ K. H., 2001, « Late Roman rural settlement in the southern part of the province Germania Secunda », *in* : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., 2001, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, p. 113-146.

MONNIER J., 2001, « Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse », *in* : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., 2001, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, p. 173-199.

NOUVEL P., 2009, « De la ferme au palais : les établissements ruraux antiques en Bourgogne du Nord, IIe-IVe siècles ap. J.-C. », *in* : LEVEAU Ph. *et alii éd*., *Les formes de l'habitat gallo-romain : terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du 8ème colloque A.G.E.R., Toulouse, 2007*, Bordeaux, Aquitania, p. 361-389 (17ème suppl. à *Aquitania*).

OUZOULIAS P., 1997, « La déprise agricole du Bas-Empire : un mythe historiographique ? », *in* : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. *dir*., *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Doc. de travail n° 3 du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, p. 10-20.

OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. *dir*., 1997, *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Doc. de travail n° 3 du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, 119 p.

OUZOULIAS P., VAN OSSEL P., 2001, « Dynamiques de peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France », *in* : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, p. 147-172.

OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., 2001, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, 640 p.

POLFER M., 2001, « Occupation du sol et évolution de l'habitat rural dans la partie occidentale de la cité des Trévires au Bas-Empire (IVe-Ve siècles) », *in* : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., 2001, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, p. 69-112.

SÉGUIER J.-M., 1997, « L'occupation du site rural de Grisy-sur-Seine/Les Roqueux (Seine-et-Marne) durant le Bas-Empire », *in* : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. *dir*., *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Doc. de travail n° 3 du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, p. 31-45.

SÉGUIER J.-M., 2001, « L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IVe et Ve siècles », *in* : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. *dir*., 2001, *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *Actes du 4ème colloque de l'association A.G.E.R., Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, éd. APDCA, p. 405-430.

VAN OSSEL P., 1985, « Céramiques de la fin du IVe siècle et du début du Ve siècle en Gaule Belgique », *in* : *Actes du colloque de la SFECAG, Reims, mai 1985*, Marseille, p. 63-69.

VAN OSSEL P., 1992, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, éd. du C.N.R.S., 470 p. (51ème suppl. à *Gallia*).

VAN OSSEL P., 1997, « Introduction », *in* : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. *dir*., *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis, Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Doc. de travail n° 3 du PCR *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, p. 6-9.

VAN OSSEL P., DEFGNÉE A., 2001, *Champion, Hamois : une villa romaine chez les Condruses : archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Ministère de la région wallone, 278 p. (*Études et Documents*, *Archéologie*, 7).